

instant 'ici !... M. et Mlle de Vaudreuil n'ont plus besoin de moi pour les défendre !... Ils seront en sûreté dans la maison d'un Morgaz !... Adieu !...

— Mon fils... mon fils ?... murmura Bridget... Ah ! malheureux !... Crois-tu que je ne t'aie pas deviné !... Toi !... le fils de... tu aimes Clary de Vaudreuil !

— Oui, ma mère, mais je mourrai avant de le lui avoir jamais dit !

Et Jean s'élança hors de Maison Close.

VI

MAÎTRE NICK A WALHATTA

Après l'affaire de Chipogan, après l'échec des agents et des volontaires, Thomas Harcher et ses fils aînés, qui avaient dû chercher refuge hors du territoire canadien, étaient revenus prendre part à la bataille de Saint-Charles. A la suite de cette funeste défaite, qui avait coûté la vie à Rémy, Thomas, Pierre, Michel, Tony et Jacques avaient dû rejoindre les réformistes à Saint-Albans, sur la frontière américaine.

En ce qui concerne le notaire Nick, on sait aussi qu'il s'était bien gardé de reparaitre à Montréal. Comment eût-il expliqué son attitude à Chipogan ? Quelle que fût la considération dont il jouissait, Gilbert Argall n'aurait pas hésité à le poursuivre pour rébellion envers les représentants de l'autorité. Les portes de la prison de Montréal se fussent certainement refermées sur lui, et, en sa compagnie, Lionel aurait eu tout le loisir de s'abandonner à ses inspirations poétiques *intra muros*.

Maître Nick avait donc pris parti que commandaient les circonstances : suivre les Mahogannis à Walhatta, et attendre, sous le toit de ses ancêtres, que l'apaisement des esprits lui permit de rompre avec son rôle de chef de tribu pour rentrer modestement dans son étude.

Lionel, il est vrai, ne l'entendait pas ainsi. Le jeune poète comptait bien que le notaire briserait définitivement ses panonceaux de la place du marché Bonsecours, et perpétuerait chez les Hurons l'illustre nom des Sagamores.

C'était à deux lieues de la ferme de Chipogan, au village de Walhatta, que maître Nick s'était installé depuis plusieurs semaines. Là, une vie nouvelle avait commencé pour le placide tabellion. Si Lionel fut enthousiasmé de la réception que les hommes, les vieillards, les femmes, les enfants, firent à son patron, ce n'est pas assez de le dire, il aurait fallu le voir. Les coups de fusil qui l'accueillirent, les hommages qui lui furent rendus, les palabres qui se tinrent en son honneur, les discours emphatiques qui lui furent adressés, les réponses qu'il dut faire dans le langage imagé de la phraséologie du Far-West, cela était bien pour flatter la vanité humaine. Toutefois, l'excellent homme regrettait amèrement la malencontreuse affaire dans laquelle il s'était involontairement engagé. Et, si Lionel préférait à l'odeur de l'étude et des parchemins le grand air des Prairies, si l'éloquence des guerriers mahoganniens lui semblait supérieure au jargon de la basoche, maître Nick ne partageait point son avis.

De là, entre son clerc et lui, des discussions qui n'allaient à rien moins qu'à les brouiller l'un avec l'autre.

Et, par-dessus tout, maître Nick craignait que cela ne fût point fini. Il voyait déjà les Hurons entraînés à prendre fait et cause pour les patriotes. Et pourrait-il leur résister, s'ils voulaient les rejoindre, si Jean-Sans-Nom les appelait à son aide, si Thomas Harcher et les siens venaient réclamer son concours à Walhatta ? Déjà gravement compromis, que serait-ce lorsqu'il marcherait à la tête d'une peuplade de sauvages contre les autorités anglo-canadiennes ? Comment pourrait-il espérer de jamais reprendre à Montréal ses fonctions de notaire ?

Et pourtant, il se disait que le temps est un grand arrangeur des choses. Plusieurs semaines s'étaient écoulées depuis l'échauffourée de Chipogan, et, comme elle se réduisait à un simple acte de résistance à la police, on la laisserait très probablement en oubli. D'ailleurs le mouvement insurrectionnel n'avait pas encore éclaté. Rien n'indiquait

qu'il fut imminent. Donc, si la tranquillité continuait à régner en Canada, les autorités se montreraient tolérantes, et maître Nick pourrait sans risque revenir à Montréal.

Mais, cet espoir, Lionel comptait bien qu'il ne se réaliserait pas. Reprendre son emploi à l'étude, grossier six heures sur dix ?... Plutôt devenir coureur des bois ou chasseur d'abeilles ! Permettre à son patron d'abandonner la haute situation qu'il occupait chez les Mahogannis ?... jamais ! Il n'y avait plus de maître Nick. C'était le descendant légitime de l'antique race des Sagamores ! Les Hurons ne lui laisseraient pas échanger la hache du guerrier pour la plume du tabellion !

Depuis son arrivée à Walhatta, maître Nick avait dû résider dans le wigwam, d'où son prédécesseur était parti pour aller rejoindre ses ancêtres au sein des Prairies bienheureuses. Lionel eût donné tous les édifices de Montréal, hôtels ou palais, pour cette inconfortable case, où jeunes gens et jeunes femmes de la tribu, il est vrai, s'empressaient à servir son maître. Lui aussi avait bonne part de leur dévouement. Les Mahogannis le considéraient comme le bras droit du grand chef. Et, en effet, lorsque celui-ci était forcé de prendre la parole devant le feu du conseil, Lionel ne pouvait se retenir d'accompagner de ses gestes passionnés les discours de Nicolas Sagamore.

Il s'ensuit que le jeune clerc aurait été le plus heureux des mortels si son maître ne se fût obstinément refusé jusqu'alors à réaliser le plus cher de ses vœux. Et de fait, maître Nick n'avait point encore revêtu le costume de Mahogannis. Or, Lionel ne désirait rien tant que de le voir habillé du vêtement huron, mocassins aux pieds, plumes dressées au sommet de la tête, manteau bariolé sur les épaules. Maintes fois, il avait touché cette corde — sans succès. Cependant il ne se rebutait pas devant le mauvais accueil fait à sa proposition.

— Il viendra ! se répétait-il. Je ne le laisserai pas régner sous l'habit d'un notaire ! Avec sa longue redingote, son gilet de velours et sa cravate blanche, de quoi a-t-il l'air, je vous prie ? Il n'a pas encore dépouillé le vieil homme, il le dépouillera ! Lorsqu'il ouvre la bouche devant l'assemblée des notables de sa tribu, je crois toujours qu'il va dire : " Par-devant maître Nick et son collègue !..." Cela ne peut durer ! J'entends qu'il prenne le vêtement des guerriers indigènes, et, s'il faut une occasion pour l'y décider, je saurai bien la faire naître !

Et c'est alors qu'il lui vint une idée très simple. Dans les pourparlers qu'il eut avec les principaux notables de Walhatta, il s'assura que ceux-ci ne voyaient pas, sans un vif désappointement, le descendant des Sagamores vêtu à l'euro péenne. Sous l'inspiration du jeune clerc, les Mahogannis décidèrent donc de procéder solennellement à l'intro-nisation de leur nouveau chef, et arrêterent le programme d'une cérémonie, à laquelle seraient conviées les peuplades voisines. Il y aurait pétarades, divertissements, festins, et maître Nick ne pourrait présider sans avoir revêtu le costume national.

C'était dans la dernière quinzaine du mois de novembre que cette résolution avait été définitivement adoptée. Le festival étant fixé au 23 du même mois, les préparatifs durent être commencés sans retard, afin de lui donner un éclat extraordinaire.

Or, si le rôle de maître Nick se fût borné à recevoir, au jour indiqué, les hommages de son peuple, on aurait pu garder le secret sur cette cérémonie et lui en faire la surprise. Mais, comme il devait y figurer dans l'attitude et sous l'habit d'un chef huron, le jeune clerc fut obligé de le prévenir.

Et c'est à ce propos, le 22 novembre, que Lionel eut avec lui une conversation dans laquelle la question fut traitée à fond au grand déplaisir de maître Nick.

Tout d'abord, lorsque celui-ci apprit que la tribu préparait une fête en son honneur, il commença par l'envoyer au diable, en compagnie de son clerc.

— Que Nicolas Sagamore daigne se fier aux conseils d'un Visage Pâle, lui répondit Lionel.

— De quel Visage Pâle parles-tu ? demanda maître Nick, qui ne comprenait pas.

— De votre serviteur, grand chef.

— Eh bien, prends garde que, de ton visage pâle, je ne fasse un visage rouge avec une bonne taloche !

Lionel ne voulut pas même prêter attention à la menace et continua de plus belle :

— Que Nicolas Sagamore n'oublie pas que je lui suis profondément dévoué ! S'il devenait jamais prisonnier des Sioux, des Oneidas, des Iroquois et autres sauvages, s'il était attaché au poteau du supplice, c'est moi qui viendrais le défendre contre les insultes et les griffes des vieilles femmes, et, après sa mort, c'est moi qui déposerais dans sa tombe son calumet et sa hache de guerre !

Maître Nick résolut de laisser parler Lionel à sa fantaisie, ayant le projet bien arrêté de terminer l'entretien d'une façon dont ses oreilles porteraient longtemps la marque.

Aussi se borna-t-il à répondre :

— Ainsi il s'agit de me rendre aux vœux des Mahogannis ?...

— A leurs vœux !

— Eh bien, soit ! Et, s'il faut en passer par là, j'assisterai à cette fête.

— Vous n'auriez pu vous y refuser, puisque le sang des Sagamores coule dans vos veines.

— Sang de Sagamores mélangé de sang de notaire ! grommela maître Nick.

C'est alors que Lionel aborda le point délicat.

— C'est entendu, dit-il, le grand chef présidera cette cérémonie. Seulement, pour s'y présenter dans la tenue conforme à son rang, il conviendra qu'il laisse une touffe de cheveux s'allonger en pointe sur le sommet de son crâne !

— Et pourquoi ?

— Par respect pour les traditions.

— Quoi !... les traditions veulent ?...

— Oui ! Et d'ailleurs, si le chef des Mahogannis tombe jamais sur le sentier de la guerre, ne faut-il pas que son ennemi puisse brandir sa tête en signe, de victoire ?

— Vraiment ! répondit maître Nick. Il faut que mon ennemi puisse brandir ma tête en la tenant par cette mèche de cheveux, sans doute ?

— C'est la mode indienne, et pas un guerrier ne se refuserait à la suivre. Toute autre coiffure jurerait avec le costume que Nicolas Sagamore revêtira le jour de la cérémonie.

— Ah ! je revêtirai !...

— On y travaille, en ce moment, à cet habit de gala. Il sera magnifique, la casaque de peau de daim, les mocassins en cuir d'original, le manteau que portait le prédécesseur de Nicolas Sagamore, sans compter les peintures de la face !...

— Il y a aussi les peintures de la face ?

— En attendant que les plus habiles artistes de la tribu aient procédé au tatouage des bras et du torse !...

— Continue, Lionel, répondit maître Nick, les dents serrées, tu m'intéresses infiniment ! Les peintures de la face, la mèche de cheveux, les mocassins en cuir d'original, le tatouage du torse !... Tu n'oublies rien ?

— Rien répondit le jeune clerc, et lorsque le grand chef se montrera à ses guerriers, drapé de ce costume qui fera valoir ses avantages je ne doute pas que les Indiennes se disputent la faveur de par-tager son wigwam !...

— Quoi ! les Indiennes se disputeront la faveur ?

— Et l'honneur d'assurer une longue descendance à l'Élu du Grand-Esprit !

— Ainsi il sera convenable que j'épouse une Huronne ? demanda maître Nick.

— En pourrait-il être autrement pour l'avenir des Mahogannis ? Aussi ont-ils déjà fait choix d'une squaw de haute naissance, qui se consacrera au bonheur du grand chef !...

— Et me diras-tu quelle est cette princesse à peau rouge, qui se consacrera ?...

— Oh ! parfaitement ! répondit Lionel. Elle est digne de la lignée des Sagamores !

— Et c'est ?...

— C'est la veuve du prédécesseur !...

Il fut heureux pour les joues du jeune clerc qu'il les tint alors à une distance respectueuse de maître Nick, car celui-ci lui détacha une maîtresse gifle. Mais elle n'arriva point à son adresse, Lionel ayant prudemment calculé la distance, et son patron dut se contenter de dire :

— Ecoute, Lionel, si jamais tu reviens sur ce